

Projet d'aménagement du Branlin : quelle crédibilité ? Quelle sincérité ?

Bertrand Méheust

Le but revendiqué du projet d'aménagement du Branlin : « la restauration de la continuité biologique sur ce tronçon du Branlin de façon à assurer la libre circulation des organismes aquatiques et plus particulièrement des espèces piscicoles » – relève plus de la fiction que d'une connaissance réelle de ce cours d'eau et de sa vie.

La vraie « circulation » des poissons dans le Branlin

La fiction, ici, si elle est sincère, c'est « la libre circulation des espèces piscicoles ». Mais quoi parle-t-on ? S'il s'agit de la circulation d'amont en aval, elle ne pose pas de problèmes. Les alvins venus des étangs descendent dans le Branlin par la rivière rouge, très en amont. Ensuite, les poissons sont portés en aval par les crues.

Le problème, s'il y en a un, c'est la circulation inverse, vers l'amont. Mais quels poissons cela concerne-t-il ? L'administration peut-elle nous en donner la liste ? Comme personne ne croit que des saumons remontent le Branlin, ou alors ce serait très grave, il reste très peu de candidats : en gros les truites, et des espèces devenues très rares, comme les anguilles.

Les truites saumonées sauvages sont très rares, de l'aveu même des concepteurs du projet.

Les truites de pisciculture que l'on introduit chaque année sont tout sauf des poissons sauvages, et si l'on tient qu'elles soient présentes en amont, il suffira à chaque printemps d'aller déverser quelques lessiveuses, cela coûtera moins cher que le projet d'aménagement.

Quant aux anguilles, les pêcheurs, autrefois, savaient qu'elles peuvent se glisser dans l'herbe, au bord de la rivière, quand il pleut, où à la faveur de la rosée.

Si j'ai raconté [l'histoire la rivière de mon enfance → lien interne vers « Quelques remarques sur le Branlin, son histoire et ses poissons »], sa richesse en poissons, c'était pour mettre en doute la nouvelle fiction de la « continuité écologique » et de la « libre circulation des poissons sauvages ».

Avant 1960, le poisson abondait, et pourtant le système des biefs était bien plus étanche qu'aujourd'hui, car de nos jours certaines pelles sont délabrées ou abandonnées, comme c'est le cas de celle du Moulin rouge. C'est donc que le dispositif des biefs n'avait pas tant d'incidence sur la vie des poissons ou qu'ils se débrouillaient pendant les crues pour le

contourner. On doit même conclure que ce dispositif *favorisait* leur peuplement et leur reproduction.

La raréfaction des poissons a d'autres causes que tout le monde connaît désormais : l'agriculture industrielle, les pesticides, les engrais, les captages - et notre mode de vie.

Des prétextes écologiques absurdes

Le projet sur lequel on nous a demandé tardivement notre avis, alors qu'il était probablement déjà ficelé de A à Z, comme ce fut le cas pour la décharge de déchets toxiques qui a failli nous être imposée, est typiquement un projet technocratique. Parmi les raisons qui motivent les travaux du trou de Bonde, il y en a une, pour les auteurs du projet, qui fera éclater de rire n'importe quel pêcheur. C'est l'impact néfaste qu'aurait le déversoir actuel sur le milieu aquatique, « avec la création de plusieurs zones de remous ».

Cette simple phrase fait sérieusement douter de la compétence des auteurs du projet. Tous les pêcheurs savent que c'est précisément dans ce genre de trous à remous que se tiennent et se reproduisent les poissons. S'il y a encore des poissons dans le Branlin après la sécheresse de l'été dernier, c'est précisément grâce aux déversoirs comme le trou de bonde, où ils ont pu trouver un refuge.

Une dernière question pour finir : si la sécheresse terrible qui a sévi l'an passé avait persisté, l'administration aurait-elle osé annoncer le commencement des travaux ?

Les travaux urgents qu'il faudrait mener

Je concède cependant aux auteurs du projet qu'il y a des travaux urgents à faire sur le Branlin. Mais ce qu'il faut faire est très différent ce qu'ils proposent. L'urgence est de réparer les pelles des biefs et de les curer, afin de reconstituer des biotopes, des réserves d'eau, elle est de préserver le poisson, dont la mortalité a été élevée pendant la sécheresse de l'été dernier. Une partie des 200 000 euros d'argent public qui seront consommés par le projet d'aménagement suffirait sans problèmes à effectuer tous ces travaux.

Un coût vertigineux

Si le projet de permettre « la libre circulation des espèces piscicoles » est sincère, ce dont on peut douter, il n'a de sens que si on le pousse jusqu'au bout. Si le poisson doit pouvoir remonter la rivière au trou de bonde, il doit aussi pouvoir passer partout où il a un bief avec des pelles. Il faudra donc rééditer l'opération partout où il rencontrera un obstacle.

Mais alors, au prix du projet mézillois (près de 200 000 euros !) il faudra plusieurs millions d'euros rien que pour fluidifier le cours du Branlin. Or un projet analogue est en gestation à Charny, dont le coût s'élèvera à 90 000 euros. À l'échelle de la France, cela devient vertigineux, de juteux contrats se trouvent donc en arrière plan.

Quelle sincérité ?

Le projet tel qu'il nous est expliqué est donc absurde, et on est amené à douter de sa sincérité. Quelque chose d'inavoué se cache-t-il pas derrière le rapport technique que l'on nous a proposé, et l'argument écologique mis en avant ne serait-il qu'un prétexte ? Mais alors quoi ? J'ai mes idées là dessus mais je ne les préciserai pas pour le moment. Je me contenterai de demander que l'on retarde la mise en œuvre des travaux pour permettre le débat public que l'enquête d'utilité publique telle qu'elle a été conduite n'a pas permise.

C'est ce que je vous demande de soutenir [en signant et en faisant signer la pétition->[lien interne vers la pétition](#)].